

Notice d'installation et d'utilisation
Capteur de luminosité Enocean

Réf. 10020052



1. Généralités

1.1 Utilisation

Le détecteur de luminosité 0₂LINE 10020052 est conçu pour mesurer la luminosité extérieure et la transmettre sans fil à un récepteur adapté. Disposant d'une plage de mesure de 300 à 30000 lx, le capteur envoie un message immédiatement dès que la variation de luminosité dépasse 500 lux. De plus un message est renvoyé environ toutes les 100 secondes s'il n'y a aucune variation.



Remarque: Lire attentivement la notice d'utilisation avant la mise en service.

1.2 Clauses de garantie

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits TRIO₂SYS sont fabriqués et leur qualité est contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, TRIO₂SYS s'engage à remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final résultant du contrat de vente vis-à-vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et régulier, TRIO₂SYS, à son seul gré, éliminera le défaut de l'appareil ou livrera un appareil sans défaut. Toute revendication allant au-delà et toute demande de réparation de dommages consécutifs est exclue.

Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de sa livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou si son utilisation pratique est considérablement limitée. La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois (date de facture). Le droit français est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

1.3 Recyclage de l'appareil

Pour le recyclage de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé.

2. Sécurité

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- Les règles de l'art au moment de l'installation.
- La notice d'utilisation de l'appareil.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique.

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.

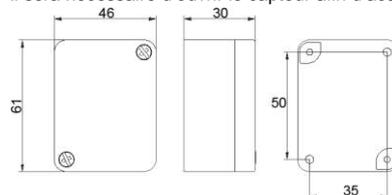
3. Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales	
Fréquence d'émission	868,3 MHz
Puissance d'émission	< 10 mW
Température ambiante	De -20°C à +55°C
Conformité	CE
Degré de protection	IP 54
EnOcean Equipment Profiles	A5-06-01
Luminosité	
Etendue de mesure	De 300 à 30 000 lux
Emission si variation	>500 lux
Récurrence	
Emission sans variation	Toutes les 100 secondes
Portée dans les bâtiments	
Maçonnerie	20m, à travers 3 parois maximum
Béton armé	10m, à travers 1 paroi/plafond
Placoplâtre / Bois	30m, à travers 5 parois maximum

Remarque: La portée entre l'émetteur et le récepteur diminue à mesure que la distance augmente. En cas de liaison à vue, la portée est d'env. 30 m dans des corridors et de 100 m dans des halls. La portée peut être augmentée avec un répéteur 0₂LINE.

4. Montage et mise en service

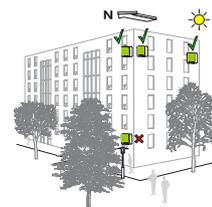
Il sera nécessaire d'ouvrir le capteur afin d'accéder aux puits de fixation murale.



4.1 Consignes de montage :

Ne jamais monter le capteur dans un boîtier métallique ou à proximité d'objet de grande taille en métal. Un montage à proximité du sol ou sur le sol est fortement déconseillé.

- Le capteur est destiné à une pose en extérieur, sur un mur de façade ou sur un pignon.
- Dévisser la façade du capteur
- Fixer le capteur de préférence par vissage grâce à des vis et chevilles non fournies.
- Choisissez un endroit où la façade du capteur sera dirigée vers la lumière du jour, à une hauteur d'au moins 2,5m afin de réduire les effets de lumière intempesive, les ombres gênantes ainsi que les actes de vandalisme (voir l'illustration ci-contre).



4.2 Mise en service :

Pour la première utilisation, charger au moins le produit pendant 5h à une luminosité supérieure à 400 lux.

Note : La saleté nuit au bon fonctionnement du détecteur. Le capteur doit donc être maintenu propre (coté panneau solaire). Pour le nettoyage, utiliser un chiffon humide. Utiliser de l'eau additionnée d'un détergent ménager ordinaire.

5. Commandes et fonctions

Le capteur 10020052 transmet la luminosité mesurée suivant la trame décrite dans le document Enocean Equipment Profiles EEP §A5-06-01 (consultable sur www.enocean.com).

5.1 Programmation et touche LRN :

- Placer le récepteur en mode apprentissage (voir notice d'utilisation du produit)
- Pour lancer le capteur en mode LRN, il suffit de placer l'aimant (fourni) sur la marque carrée située en haut du capteur.



5.2 Mesure de luminosité et récurrence :

La luminosité mesurée se situe dans la plage des 300 – 30 000 lux. Si une variation dépasse les 500 lux un message sera envoyé immédiatement. En l'absence de variation suffisante, la luminosité est émise toutes les 100 secondes.

6. Recherche de pannes / dépannage

6.1 Installation nouvelle ou existante

- Si le récepteur fonctionne à une distance plus courte par rapport au capteur, il est perturbé ou utilisé au-delà de la portée d'émission.
- Rechercher dans l'environnement du système les modifications à l'origine de perturbations (par ex. déplacement d'armoires métalliques, meubles ou cloisons).
- Utiliser le capteur ou le récepteur dans un endroit plus propice.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

6.2 Limitation de la portée des signaux radio

- Emetteur/récepteur utilisé à proximité d'objets métalliques ou de matériaux contenant des éléments métalliques. Respecter une distance d'au moins 10 cm.
- Humidité dans les matériaux.
- Appareils émettant des signaux à haute fréquence tels que des installations audio et vidéo, des ordinateurs, des ballasts électroniques pour tubes fluorescents. Respecter une distance d'au moins 0,5 m.

6.3 Contacts

E-mail:..... contact@trio2sys.fr

7. Déclaration de conformité

Ces produits peuvent être commercialisés et exploités dans les pays de l'Union européenne, en Suisse, en Islande et en Norvège. Par la présente, TRIO₂SYS déclare que les capteurs 10020052 sont conformes aux exigences de base et aux autres prescriptions applicables de la directive 1999/5/CE dite R&TTE.